

Rapport du Président

Commission permanente
jeudi 21 septembre 2023
N° CP-2023-7-6-4
N° applicatif 6868

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Service instructeur

Service affaires européennes

Service consulté

SUBVENTIONS COOPERATION TRANSFRONTALIERE

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'attribuer des subventions de fonctionnement à plusieurs structures et projets transfrontaliers :

- Fonds SACT – accompagnement des projets citoyens rhénans
 - INFOBEST Palmrain
 - Université populaire PAMINA
- pour un total de 18 075 €.

1. Fonds SACT - accompagnement des projets citoyens rhénans

Le fonds de coopération transfrontalière, créé par la délibération n°CD-2023-3-6-1 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 19 juin 2023, est composé d'un volet « projets d'envergure » et d'un second volet « dispositif d'accompagnement des projets citoyens rhénans », permettant de financer les projets à caractère transfrontalier qui se déroulent dans le Rhin supérieur.

- Colloque franco-suisse : 1523-2023, Mulhouse-Basel, 500 ans de Réforme – 500 Jahre Reformation

Dans le cadre des 500 ans de la Réforme protestante à Mulhouse, l'association Saint-Etienne Réunion organise un colloque franco-suisse les 27 et 28 octobre 2023, en partenariat, notamment, avec le Canton de Bâle-Ville.

Ce colloque permettra d'étudier les apports et l'influence de Bâle, mais aussi les raisons qui ont poussé Mulhouse à inscrire son développement spirituel, social et économique dans les pas de la métropole voisine de Bâle.

Le colloque abordera ces questions dans le cadre d'une démarche scientifique internationale regroupant des spécialistes de diverses disciplines. Des conférences seront proposées tout au long des deux jours, avec une traduction simultanée. Une contribution est demandée aux participants pour la couverture des frais de repas. Un ouvrage sera publié en 2024 et proposé à la vente, à Bâle et en Alsace.

Le contenu détaillé du projet (dont le budget) figure en annexe au présent rapport.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 32 500 €. La Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée à hauteur de 3 000 €.

- Mask'ar'ade : ateliers artistiques et ludiques transfrontaliers

TRANSC3ND est une association basée à Strasbourg qui vise à utiliser le pouvoir de la performance, et notamment de l'improvisation théâtrale, pour transcender les frontières linguistiques, socio-économiques et culturelles entre différentes communautés, et ainsi promouvoir le vivre-ensemble et le multiculturalisme.

Ses activités se concentrent essentiellement autour de la coopération franco-allemande.

Le projet Mask'ar'ade consiste à proposer du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024 des ateliers artistiques et ludiques à vingt jeunes frontaliers : des enfants de 9 à 12 ans et des étudiants.

Le contenu détaillé du projet (dont le budget) figure en annexe au présent rapport.

Il s'agit de la 3^{ème} édition du projet Mask'ar'ade. La 2^{ème} édition avait bénéficié d'un soutien de 3 000 € au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières de la Collectivité européenne d'Alsace.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 21 845 €. La Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée à hauteur de 3 000 €.

- Portail internet « Guide d'excursions Alsace Bade »

L'association Verkehrsclub Deutschland (VCD), Regionalverband Südbaden e.V. de FREIBURG gère le portail internet bilingue « Guide d'excursions/Freizeitfahrplan Alsace et Bade – Balades et randonnées en train et en car ».

L'objectif de ce portail est de permettre aux habitants du sud du pays de Bade et d'Alsace de voyager plus facilement en train et en car de l'autre côté du Rhin, pour diminuer le trafic routier dans les zones d'excursion, et ainsi contribuer à préserver l'environnement et le climat.

Cette plateforme, qui existe depuis 5 ans, a été élaborée par le VCD et la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) Grand Est. Elle remplace les brochures du même nom qui ont fait l'objet d'un accompagnement par le Département du Haut-Rhin de 2010 à 2017 pour un montant total de 5 500 €. Le portail internet a bénéficié d'un soutien de 1 000 € en 2020 et en 2022, au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières de la Collectivité européenne d'Alsace.

Un site est proposé en français, et un autre en allemand.

Des informations plus détaillées, et notamment le budget, figurent en annexe au présent rapport.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 11 000 €. La Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée à hauteur de 1 000 €.

2. Infobest Palmrain

L'Infobest Palmrain est une instance d'information et de conseil pour les personnes concernées par une thématique transfrontalière dans la zone des trois frontières. Elle n'a pas d'existence juridique, mais est régie par une convention pluriannuelle de financement, dont sont parties différentes collectivités des trois pays (France, Allemagne, Suisse), dont la Collectivité européenne d'Alsace.

La convention 2020-2022 s'est achevée sur un déficit de 37 117,96 €, qui s'explique par différents facteurs :

- Le cours du franc suisse s'est considérablement renchéri sur la période, ce qui a fait mécaniquement augmenter le coût en euros du poste de chargé de mission suisse.
- Les frais du chargé de mission allemand ont été calculés sur la base du coût de la personne en poste au moment de la négociation de la convention, or le fonctionnaire qui l'a remplacé est d'un grade plus élevé et représente donc un coût plus élevé.
- Les frais de la deuxième chargée de mission française embauchée par la Collectivité européenne d'Alsace, qui travaille à mi-temps, n'étaient pas prévus au budget : pour

la financer, ont été utilisés des reliquats de la période de financement précédente, ainsi que cela avait été convenu. Or, ces reliquats se sont avérés insuffisants.

- Les charges demandées par Saint Louis Agglomération pour le loyer ont augmenté de 3 200 € en 2022.

Lors du Comité directeur de l'instance, qui s'est réuni le 21 avril 2023, il a été décidé par les élus de répartir ce déficit en trois parts égales, soit un montant de 12 373 € par pays.

Après négociations menées sous la houlette de M. ADRIAN, Conseiller d'Alsace en charge de cette instance, un accord a été trouvé entre les partenaires français pour répartir ce déficit de la manière suivante, qui s'inspire, sans la respecter à la lettre, de la répartition du financement de l'instance :

<i>Partenaire financeur</i>	<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Etat	3 000,00	24,25 %
Région Grand Est	2 500,00	20,21 %
Collectivité européenne d'Alsace	5 075,00	41,02 %
Saint-Louis Agglomération	1 163,00	9,40 %
Mulhouse Alsace Agglomération	450,00	3,64 %
Communauté de communes Sundgau	185,00	1,50 %
	12 373,00	100,00 %

Il est donc proposé de verser une subvention de 5 075 € à la Regio Basiliensis, en charge des finances de l'Infobest Palmrain, destinée à combler en partie le déficit constaté en fin de période 2020-2022.

3. Université populaire PAMINA

L'Université Populaire (UP) PAMINA se présente comme complémentaire des universités populaires présentes dans l'espace PAMINA et se distingue en proposant des événements et activités sur des sujets transfrontaliers et européens, transmis par des animateurs français et allemands dans des groupes binationaux. En 2022, 85 manifestations ont pu avoir lieu avec en tout 990 participations. 2023 est une année particulière pour l'UP PAMINA, car l'association fêtera ses 25 ans avec une manifestation spéciale organisée à cette occasion le 6 octobre prochain à la Nef à Wissembourg, manifestation à laquelle le Président Bierry a été invité.

Parmi les activités proposées par l'UP PAMINA, certaines sont en cohérence avec les priorités de la Collectivité européenne d'Alsace, telles que les cours de langue, les offres d'activités à caractère transfrontalier et l'approfondissement des liens entre les citoyens des deux côtés de la frontière, contribuant ainsi à une mobilité transfrontalière plus importante.

Avec un budget annuel de 174 160 € en 2022, la structure tente de couvrir ses dépenses via des cofinancements institutionnels français et allemands et par les recettes générées par les activités. Etant actuellement menacée par une situation financière fragile, elle a bénéficié en 2022 d'un accompagnement dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement, pour lui permettre d'évaluer les différentes pistes d'amélioration.

En 2022, l'UP PAMINA a bénéficié de la part de la Collectivité européenne d'Alsace d'une subvention globale de fonctionnement de 5 000 €. Etant donné sa situation fragile, et pour pouvoir maintenir ses activités, elle sollicite la Collectivité européenne d'Alsace en 2023 pour une subvention de 6 000 €.

*

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer des subventions de fonctionnement, au titre du Fonds de coopération transfrontalière (volet accompagnement des projets citoyens rhénans), comme suit :
 - 3 000 € à l'association Saint-Etienne Réunion pour l'organisation du colloque franco-suisse « 1523-2023, Mulhouse-Basel, 500 ans de Réforme – 500 Jahre Reformation »;
 - 3 000 € à l'association TRANSC3ND pour l'organisation du projet Mask'ar'ade ;
 - 1 000 € à l'association Verkehrsclub Deutschland Regionalverband Südbaden pour le portail internet « Guides d'excursions Alsace-Bade ».

Ces subventions feront l'objet d'un versement unique en fin de réalisation du projet sur présentation d'un bilan financier et qualitatif du projet.

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 5 075 € à la Regio Basiliensis, en charge des finances de l'Infobest Palmrain, au titre de la compensation du déficit constaté en fin d'année 2022.

La subvention sera versée en une fois, après l'entrée en vigueur de la délibération relative à son octroi, sur sollicitation écrite de la Regio Basiliensis.

- d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Université Populaire PAMINA à hauteur de 6 000 € pour l'année 2023.

La subvention sera versée en une seule fois après entrée en vigueur de la délibération relative à son octroi et au vu du budget prévisionnel certifié exact par le représentant légal de l'association.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

	<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>Projets Citoyens Rhénans</i>	<i>P252</i>	<i>O013</i>	<i>P252E01</i>	<i>T80</i>	<i>2209-65-65748-048</i>	<i>7 000 €</i>
<i>INFOBEST Palmrain</i>	<i>P051</i>	<i>O009</i>	<i>P051E19</i>	<i>T02</i>	<i>2209-65-65748-048</i>	<i>5 075 €</i>
<i>UP PAMINA</i>	<i>P050</i>	<i>O002</i>	<i>P050E01</i>	<i>T34</i>	<i>2209-65-65748-048</i>	<i>6 000 €</i>
	<i>TOTAL</i>					<i>18 075 €</i>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.